

DOSSIER VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

(À adresser à la FFBaD : 9-11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen cedex)

Le dossier de VAE comporte deux parties : une première partie de recevabilité de la demande et une deuxième partie d'analyse de l'expérience. Ces deux parties sont traitées en deux temps distincts.

1^{ère} partie : RECEVABILITE

INFORMATIONS CONCERNANT LE CANDIDAT

NOM :

N° DE LICENCE :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

NATIONALITÉ :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

PROFESSION :

DIPLÔMES SCOLAIRES OBTENUS :

DIPLÔMES UNIVERSITAIRES OBTENUS :

Pour que votre dossier soit recevable vous devez à la fois justifier des exigences préalables à l'entrée dans le processus de qualification mais également d'au moins 1 an et 600 heures d'expérience professionnelle ou bénévole en lien avec le CQP.

EXIGENCES PREALABLES À L'ENTRÉE DANS LE PROCESSUS DE QUALIFICATION

Cocher la case et joindre les pièces justificatives	
PSC1 ou autre diplôme admis en équivalence (précisez) :	
Attestation de réussite au test de compétences (ou présentation de l'attestation du Module d'entrée en formation)	
Attestation d'un niveau technique de niveau D9	

INFORMATIONS CONCERNANT L'EXPÉRIENCE DU CANDIDAT

Le tableau est à renseigner en commençant par l'expérience la plus récente.

Emploi ou fonction bénévole occupée	Nom de la structure dans laquelle s'est déroulée l'expérience	Statut au regard de la structure : salarié, bénévole, travailleur indépendant	Total des heures consacrées à cette expérience	Période consacrée à l'expérience		Activités exercées au regard du CQP « Animateur de Badminton »
				Date de début	Date de fin	

Les éléments présentés dans ce tableau synthétique doivent impérativement être attestés par les structures mentionnées. Des modèles d'attestation sont fournis avec le présent dossier.

PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT À VOTRE DEMANDE :

- La photocopie recto verso d'une pièce d'identité.

POUR VOS ACTIVITÉS SALARIÉES, VOUS FOURNISSEZ :

- soit une attestation signée de votre employeur ;
- soit vos bulletins de salaire (les bulletins récapitulatifs annuels suffisent) si vous ne pouvez pas ou si vous ne souhaitez pas demander d'attestation à votre employeur.

POUR VOS ACTIVITÉS BÉNÉVOLES, VOUS FOURNISSEZ :

une attestation signée par deux responsables de l'association dans laquelle vous avez exercé ayant pouvoir de signature. Cette attestation est obligatoire pour que vos activités bénévoles soient prises en compte.

POUR VOS ACTIVITÉS NON SALARIÉES (LIBÉRALES), VOUS FOURNISSEZ :

- l'inscription auprès des organismes habilités et les justificatifs de la durée de cette inscription (*registre du commerce ou des sociétés, registre des métiers, URSSAF ou tout autre document pouvant attester de votre activité professionnelle indépendante*).

Dans tous les cas votre justificatif doit permettre mettre en avant la durée, le volume horaire ainsi que les activités exercées durant chaque expérience afin que la FFBA D puisse établir un lien entre celles-ci et les référentiels du CQP « Animateur de Badminton ».

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Cette déclaration est à remplir obligatoirement pour que votre dossier soit recevable.

Je soussigné(e),, déclare sur l'honneur que toutes les informations fournies sont exactes et que la présente candidature à la validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention du **Certificat de Qualification Professionnelle « Animateur de Badminton »** constitue l'unique demande pour ce diplôme pour la même année civile.

Je m'engage également à ne pas présenter plus de trois candidatures à la validation des acquis de l'expérience pour des diplômes, certificats ou titres différents durant la présente année civile.

A _____ le _____
Signature du candidat

Cadre réservé à la FFBA D		
Date de réception du dossier à la FFBA D, cachet et signature :	Date de la décision de recevabilité :	Décision de la FFBA D : Dossier NON recevable* Dossier recevable* No de recevabilité : <i>*rayer la mention inutile</i>